



**Une force
à vos côtés**



CGT CHALLANCIN FEP

RSS CGT CHALLANCIN FEP

Roland COUTURIER Tel : 06 48 36 16 07

Courriel : rolandcouturiercgt49@gmail.com

Sites internet :

- cgtchallancinfep.wordpress.com
- cgtnettoyage49.fr

Lettre courriel

Objet : **Lettre ouverte sur pratiques
discriminatoires**

Ets CHALLANCIN FEP

Mr le Secrétaire du CSE

1 Bld des Bretonnières

49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Angers, le 6 janvier 2025

Monsieur le Secrétaire du CSE,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les modalités d'attribution des bons cadeaux distribués en fin d'année 2024. Voici les critères d'attribution tels que communiqués par la RH de Saint-Barthélemy d'Anjou :

« Les chèques cadeaux ont été envoyés par le CSE suivant les critères d'attribution suivants :

- Pour les salariés ayant moins de 9 mois d'ancienneté (au 30/11/2024) : 30 euros
- Pour les salariés ayant plus de 9 mois d'ancienneté et ayant une durée de travail jusqu'à 108,33h : 70 euros
- Pour les salariés ayant plus de 9 mois d'ancienneté et ayant une durée de travail supérieure à 108,33h : 100 euros. »

Nous constatons que ces critères sont discriminatoires sur deux points majeurs :

1. Ancienneté :

La chambre sociale de la Cour de cassation, dans un arrêt du 3 avril 2024 (pourvoi n°22-16.812), interdit aux CSE de conditionner l'accès aux activités sociales et culturelles à une condition d'ancienneté. Bien qu'une tolérance URSSAF puisse exister cette année, cela ne saurait justifier l'inapplication d'un arrêt aussi clair.

2. Durée du travail :

Le Code du Travail (article L.3123-11) impose un principe d'égalité de traitement entre salariés à temps partiel et à temps complet. Ce principe s'applique également aux activités sociales et culturelles du CSE. La durée du travail ne peut donc être retenue comme critère de modulation.

Nous dénonçons avec fermeté ces infractions graves à la législation. **Il est particulièrement irresponsable qu'un élu syndiqué, tel que vous, ait cautionné de telles discriminations qui nuisent à**



CGT CHALLANCIN FEP



CGT NETTOYAGE



**Une force
à vos côtés**



CGT CHALLANCIN FEP

RSS CGT CHALLANCIN FEP

Roland COUTURIER Tel : 06 48 36 16 07

Courriel : rolandcouturiercgt49@gmail.com

Sites internet :

- cgtchallancinfep.wordpress.com
- cgtnettoyage49.fr

l'image du syndicalisme, et plus particulièrement de votre Syndicat CFDT. Votre position au sein du CSE aurait dû vous engager à défendre les droits des salariés et à faire respecter scrupuleusement la législation. Au lieu de cela, ces pratiques ont été validées en toute connaissance de cause, au mépris des obligations légales et des principes d'équité, sous l'œil complice de la présidente de l'entreprise, représentante de la FEP.

Nous exigeons des explications immédiates de votre part et attendons des mesures correctives sans délai afin de se conformer pleinement à la législation en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire du CSE, nos salutations distinguées.

Les membres de la Section Syndicale.

Le RSS CGT CHALLANCIN FEP Roland COUTURIER

Copies :

- Syndicat CGT Nettoyage 49.
- Inspection du Travail.
- Fédération CGT des Ports et Docks.



CGT CHALLANCIN FEP



CGT NETTOYAGE